enfants; et demain, à cette heure, j'enverrai vers vous mes serviteurs : ils chercheront dans votre maison et dans celles de vos serviteurs, et y prendront ce qu'il leur plaira. Ces demandes parurent injustes et exorbitantes à Achab et à son conseil : ils résolurent de se défendre, et de soutenir le siége, que Bénadad fut obligé d'abandonner après une grande perte.

La guerre étant résolue, on assemblait, ou tout le peuple capable de porter les armes, ou seulement une partie, selon l'exigence du cas et la nécessité et l'importance de l'entreprise; car il ne paraît pas qu'avant le règne de David il y ait eu des troupes réglées dans Israël : on leur marquait un rendez-vous général, on en faisait la revue par tribus et par familles, et on marchait à l'ennemi. Saül, au commencement de son règne, ayant appris la cruelle proposition que les Ammonites avaient faite à ceux de la famille de Jabès en Galaad, coupa en pièces les bœufs de sa charrue, et les envoya par tout le pays, disant : *C'est ainsi qu'on traitera celui qui ne viendra pas au secours de Jabès.* Après cela, il marcha contre l'ennemi. Les enfants d'Israël, ayant appris le crime commis par ceux de Gabaa contre la femme du lévite de Bethléem, résolurent d'en tirer vengeance, et de ne pas entrer dans leurs maisons qu'ils n'eussent vengé cet outrage : en même temps ils consultèrent le Seigneur, qui leur dit que la tribu de Juda leur fournirait un chef pour cette entreprise. Ils choisirent dix hommes de cent, cent de mille, et mille de dix mille, pour porter les vivres à l'armée; après cela, ils marchèrent contre l'ennemi.

Lorsque les Hébreux allaient faire la guerre à leurs ennemis, et que l'heure du combat était proche, le prêtre se présentait à la tête de l'armée, et parlait ainsi au peuple : « Écoutez, Israël; ne craignez point vos ennemis, parce que le Seigneur votre Dieu combat pour vous. » Après cela, les officiers criaient à la tête de leurs troupes, dans toute l'armée : « Y a-t-il quelqu'un qui ait bâti une maison neuve, et qui ne l'ait pas encore habitée? Qu'ils'en aille, et s'en retourne dans sa maison, de peur qu'un autre ne vienne, et n'y loge le premier. Y a-t-il quelqu'un qui ait planté une vigne, et qui ne l'ait pas encore vendangée? Qu'il s'en retourne, de peur qu'un autre ne le fasse avant lui. Y a-t-il quelqu'un qui ait été fiancé à une fille, et qui ne l'ait pas encore épousée? Qu'il aille dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans le combat, et qu'un autre ne la prenne. »

Ils ajoutaient : « Y a-t-il quelqu'un qui soit timide, et dont le cœur soit frappé de frayeur? Qu'il s'en retourne, de peur qu'il ne jette l'épouvante dans le cœur de ses frères, et qu'il ne leur inspire la timidité dont il est rempli lui-même. » Le Seigneur ordonne que quand les Israélites voudront assiéger une ville, ils lui offrent d'abord la paix, et que si elle l'accepte, et leur ouvre ses portes, ils conservent la vie aux habitants, et se contentent de les avoir assujétis. Si elle refuse de leur ouvrir les portes, qu'ils l'assiégent, et qu'après l'avoir prise, ils fassent mourir tous les mâles, et réservent tout le reste. Enfin, il veut que dans les siéges qui sont longs, et dans lesquels on est obligé d'employer des machines, on épargne les arbres fruitiers, et que l'on se contente de couper les arbres sauvages, pour les employer dans les divers ouvrages.

Dans les anciens temps, ceux qui allaient à la guerre y portaient ordinairement leurs provisions, ou ils les prenaient sur le pays ennemi; d'où vient que la plupart de ces guerres étaient de très-courte durée, parce qu'il était presque impossible de faire subsister longtemps de nombreuses armées avec les provisions que chacun emportait de chez soi. David, le plus jeune des fils d'Isaï, étant demeuré auprès des troupeaux de son père, pendant que ses frères étaient à l'armée de Saül, Isaï envoya David porter des vivres à ses frères. Nous croyons que cette manière de faire la guerre s'observa sous Josué, sous les juges, sous Saül, sous David, au commencement de son règne, sous les rois de Juda et d'Israël, successeurs de Roboam et de Jéroboam, et sous les Machabées, jusqu'au temps de Simon Machabée, prince et grand-prêtre des Juifs, qui eut des troupes soudoyées et entretenues (Voy. I *Mac.* XIV, 32). Chacun se fournissait aussi d'armes pour la guerre. Les rois des Hébreux n'ont commencé que depuis David à avoir des arsenaux.

Les rois allaient à la guerre en personne, et, dans les premiers temps, ils combattaient à pied comme les premiers des soldats. On ne lit en aucun endroit qu'il y ait eu des chevaux ni pour les généraux, ni pour les officiers, du temps des juges, de Saül et de David. Depuis ce temps, ils furent moins rares, et il paraît que les rois de Juda et d'Israël allaient autrefois à la guerre montés sur des chariots. Voy. ci-devant l'article *Chariots*.

Les officiers de guerre chez les Hébreux étaient, premièrement, *le général des armées*, ou *le prince de la milice*, tel qu'était Abner sous Saül, Joab sous David, Banaïas sous Salomon; *les princes des tribus*, ou *les princes des pères*, ou des familles d'Israël, qui étaient à la tête de leurs tribus. Ils avaient de plus des *princes de mille*, ou des *tribuns*, des *capitaines de cent hommes*, des *chefs de cinquante hommes*, des *tiercers*, nommés en hébreu *schalishim*, mais dont on ignore les fonctions; et enfin des *décurions*, ou des chefs de dix hommes. Ils avaient aussi des *schopherim*, des scribes, ou des écrivains, qui étaient des espèces de commissaires qui tenaient le registre des troupes, et des *schoterim* ou inspecteurs qui avaient autorité pour commander les troupes sur lesquelles ils avaient inspection. On peut voir la Dissertation de M. le chevalier Folard *sur la tactique des Hébreux*; celle de Calmet *sur la milice des anciens Hébreux*, et celle que le même auteur a faite *sur les officiers de la cour et des armées des rois hébreux*.

Guitare. Ce terme vient apparemment du grec *cithara*, et de l'hébreu *cinnor*. Mais la forme de la guitare est fort différente de celle de la cithare ancienne et du cinnor des Hébreux. La cithare, ou lyre antique était montée de manière que les cordes étaient tendues de haut en bas, soutenues par deux espèces de bras attachés par le bas à un ventre creux et résonnant; et

par le haut, à un bois de travers, qui tenait d'un bras à l'autre, et auquel les cordes étaient liées.

Gymnase (*gymnasium*), lieu d'exercice, ainsi nommé à cause qu'on s'y exerçait nu : *gumnos* signifie nu. Les Grecs étaient passionnés pour les exercices du théâtre, dans lesquels des hommes nus, ou presque nus, s'exerçaient à la lutte, à la course, au palet, à tirer de l'arc, etc. Ils portèrent ces inclinations dans l'Orient, et introduisirent ces jeux et ces exercices dans les lieux de leurs conquêtes. Les peuples vaincus et assujétis, voulant imiter leurs vainqueurs, s'adonnèrent aux mêmes jeux, et cherchèrent à se distinguer dans ces mêmes exercices. Jason ayant introduit ces nouveautés dans Jérusalem, et y ayant bâti un gymnase, on vit plusieurs Juifs s'adonner entièrement à ces jeux, imiter en tout les coutumes des païens; et, méprisant ce qui était en honneur dans leur pays, ne chercher qu'à exceller en ce qui était en estime parmi les Grecs. Les prêtres mêmes, négligeant les fonctions de leur ministère et les sacrifices du temple, couraient aux exercices, et aspiraient aux prix dont on récompensait ceux qui y réussissaient. C'est ce que nous apprenons de l'auteur du second livre des *Machabées*.

H

Habits (*vestis*, *vestitus*). Moïse défend aux Hébreux de se déguiser : « L'homme ne prendra pas les habits de la femme, ni la femme les habits de l'homme » (*Deuter.* XXXII, 5). Le législateur a voulu par-là précautionner les Hébreux contre les abus qui sont les suites ordinaires de ces déguisements. Une femme revêtue d'un habit d'homme ne sera plus si fort retenue par la pudeur qui est propre à son sexe; et un homme vêtu d'un habit de femme pourra pénétrer sans crainte et sans honte dans des lieux où sans cela la pudeur et la crainte l'empêcheraient d'entrer et d'y paraître. L'importance et la sagesse de ces lois est encore plus sensible dans les mœurs des Orientaux, où les femmes demeurent toujours cachées dans des appartements où les hommes étrangers n'ont point d'accès. Tout le monde sait l'éclat que fit à Rome l'action de Clodius, qui se travestit en femme pour se glisser parmi les dames romaines qui célébraient une fête en l'honneur de la bonne Déesse.

Quelques interprètes croient que Moïse, par cette défense, voulait principalement interdire aux Hébreux les superstitieuses cérémonies qui se commettaient dans certaines fêtes des divinités païennes. Dans les fêtes de Bacchus, par exemple, les hommes se travestissaient en femmes. On en usait de même dans les fêtes de Vénus et de Mars : dans les premières, les hommes prenaient des habits de femmes, et dans les secondes, les femmes prenaient des habits d'hommes. Dans l'Orient, les hommes sacrifiaient ordinairement à la lune en habits de femmes, et les femmes en habits d'hommes, parce qu'on adorait cet astre sous le nom de dieu et de déesse, et qu'on lui donnait les deux sexes. On observait la même cérémonie dans les sacrifices de Vénus de Cypre, au rapport de Servius.

D'autres veulent que Moïse ait seulement défendu aux femmes l'usage des armes, et aux hommes les exercices des femmes, comme s'il avait voulu dire que dans la nation des Hébreux, il n'y aurait point de ces femmes guerrières, comme les Amazones et Sémiramis, et qu'on ne verrait point de ces sortes de gens parmi les soldats, à cause de l'indécence et des inconvénients qui en peuvent arriver. Le texte hébreu est assez favorable à cette opinion; et elle est soutenue par plusieurs habiles interprètes. L'hébreu porte à la lettre : *Les vases* (les instruments, les armes) *de l'homme ne seront point sur la femme, et l'homme ne se revêtira point des habits de la femme.*

Albéric Gentil, savant jurisconsulte, a jugé que Moïse a voilé sous ces paroles une impudicité abominable, qu'il craignait de faire trop connaître en la nommant par son nom. Ces crimes n'étaient alors que trop connus, surtout dans la terre de Chanaan. Et ce qui fait croire que Moïse a voulu défendre quelque chose de plus qu'un simple changement d'habits, c'est qu'il dit *que celui qui fait cela est abominable aux yeux de Dieu.*

Changer d'habits, et laver ses habits, étaient des cérémonies usitées pour se disposer à quelque action sainte, et qui demandait une pureté particulière. Jacob, quelque temps après son retour de Mésopotamie, dit à ses gens de jeter les dieux étrangers qui étaient dans leurs maisons, de changer d'habits, et de venir avec lui sacrifier à Béthel. Moïse ordonne au peuple de se disposer à recevoir la loi du Seigneur en se purifiant et en lavant ses habits. *Sanctifica illos hodiè et cras, laventque vestimenta sua.* Cela se voit en plusieurs endroits de l'Écriture.

Déchirer ses habits dans le deuil est une coutume marquée en une infinité d'endroits des livres saints. Jacob ayant appris que son fils Joseph avait été dévoré par une bête farouche, déchira ses habits, se revêtit d'un cilice, et fut longtemps inconsolable. Celui qui apporta au grand-prêtre Héli à Silo la triste nouvelle de la prise de l'arche d'alliance, parut avec ses habits déchirés et la tête couverte de poussière. (Voyez *Deuil* et *Funérailles*.)

Un habit tissu de laine et de lin était défendu par la loi. *Veste quæ ex duobus texta est, non indueris.* Les Juifs observent encore aujourd'hui cette défense, et même ils ne cousent pas un habit de laine avec du fil, ni un habit de toile avec de la laine, etc.

L'habit nuptial. Il est ordinaire, chez toutes les nations policées, de prendre aux jours de noces et de cérémonies semblables, des habits de fêtes; comme, au contraire, de prendre des habits de deuil aux cérémonies lugubres. Cicéron reproche à Vatinius d'avoir paru avec un habit de deuil à un repas de joie, ou à une fête que donnait Quintus Arius, pendant que celui-ci et les autres conviés étaient vêtus de blanc. Les Essé-

niens, chez les Hébreux, se baignaient et prenaient des habits fort blancs lorsqu'ils devaient manger ensemble. Dans le sens moral, l'habit nuptial marque la charité agissant par les bonnes œuvres, ou la grâce et les dons du Saint-Esprit.

L'habit étranger, dont il est parlé dans Sophonie (*visitabo super omnes qui induti sunt veste peregrinâ*), peut marquer les habits singuliers que prenaient les Hébreux à l'imitation des étrangers, dont ils suivaient les modes, ne se contentant pas des étoffes, des toiles, des couleurs, des teintures de leur pays, et allant en chercher dans la Babylonie, la Chaldée, l'Égypte, Tyr, etc. Quelquesuns croient que les Hébreux ne se contentaient pas d'imiter le culte et les superstitions des idolâtres; ils prenaient aussi leurs habits dans leurs cérémonies impies et sacriléges. D'autres entendent les habits étrangers de ceux qu'ils avaient pris à gages chez le pauvre et le malheureux, et qu'ils s'appropriaient injustement, contre la défense expresse de la loi, qui veut qu'on les rende aux pauvres lorsque la nuit est venue.

Vestis stragulata, la tapisserie que la femme forte s'est faite (en hébreu *marbadim*), signifie plutôt des couvertures, des tapis de lit, des courtes-pointes, ou des tapis relevés des deux côtés.

L'habit traînant (*vestis poderis*) dont il est parlé dans la *Sagesse*, dans l'*Ecclésiastique* et dans l'*Apocalypse*, signifie à la lettre un habit qui descend jusqu'aux pieds, un habit long et traînant, un habit de cérémonie. Dans la *Sagesse*, il marque le manteau sacerdotal du grand-prêtre, nommé en hébreu *mehil*, qui était de lin couleur de bleu céleste, ayant au bas des pommes de grenades faites avec des laines couleur d'hyacinthe, de pourpre et de cramoisi, et des sonnettes d'or entrelacées. Dans l'*Apocalypse*, il marque l'habit dans lequel Jésus-Christ apparut à saint Jean; il était vêtu d'un habit long, et ceint d'une ceinture d'or. Dans l'*Ecclésiastique*, *podeves honoris* marque un habit d'honneur, de distinction, un ornement qui ne se donne qu'aux personnes constituées en dignité.

Les anciens conservaient souvent un grand nombre d'habits : comme on ne les taillait pas, ils pouvaient servir presque indifféremment à toute sorte de personnes. Les rois hébreux avaient des magasins d'habits, et souvent ils faisaient des présents d'habits. Cet usage est encore ordinaire dans l'Orient, surtout parmi les Arabes.

Nous nous sommes étendus sur la matière *des habits des Hébreux* à l'article *Vêtements*. Voici encore quelques remarques sur ce sujet, tirées de Léon de Modène. Les Juifs d'aujourd'hui s'abstiennent de porter des habits tissus, ou même cousus de deux matières différentes, et de se déguiser ou travestir, comme nous l'avons déjà dit. De plus, ils se croient défendues toutes actions efféminées, le fard, les dépilatoires; et de même les femmes ne se permettent rien, à cet égard, de ce qui est propre aux hommes. Cet auteur semble croire que Moïse a défendu aux hommes de se couper tout le poil de la barbe, de peur de se rendre en cela semblables aux femmes, qui n'ont pas de poil au menton.

Pour ce qui est de la manière de se vêtir, ils n'imitent pas volontiers les autres nations, si ce n'est pour s'empêcher d'être tournés en ridicule : il ne leur est pas permis de couper leurs cheveux en rond ou en couronne, ni d'y laisser des touffes, comme font les Turcs; mais ils aiment en tous lieux à aller en habits longs ou en robes. Les femmes se vêtent à la mode du pays où elles sont, excepté que le jour de leurs noces elles couvrent leurs cheveux d'une perruque ou d'une coiffure qui ressemble à des cheveux naturels, gardant la mode du pays à l'extérieur; mais elles évitent sur toutes choses de laisser voir leurs propres cheveux.

Les hommes, chez les Juifs, tiennent pour une action indécente d'avoir la tête découverte, parce qu'ils ne croient pas que cela marque du respect; aussi ne le pratiquent-ils pas, même dans la synagogue; ce qu'ils ont conservé des mœurs des Doriens : toutefois, comme parmi les chrétiens on se découvre devant les personnes de qualité, ils s'en acquittent de même.

Chaque habit qu'ils portent doit avoir quatre pans, et à chacun un cordon pendant en forme de houppes, qu'ils nomment *zizith*. (Voyez ci-après l'article *Zizith*.)

Ce précepte ne regarde que les hommes, Moïse n'ayant rien réglé sur l'habit des femmes, peut-être parce qu'elles ne doivent pas paraître au-dehors. Présentement même les Juifs, pour ne se pas rendre ridicules, se contentent de porter sous leurs habits un morceau d'étoffe carré, avec les quatre houppes ou cordons dont on a parlé. Mais dans la synagogue, au temps de leurs prières, ils se couvrent d'un voile de laine carré, qui a ces quatre houppes aux coins; c'est ce qu'ils appellent *taled*.

Les hommes devraient aussi toujours avoir sur le front ce que l'Écriture appelle *totaphot*, et dont nous avons parlé ci-devant sous le nom de *frontaux*; mais, pour n'être pas raillés du peuple en une chose qu'ils tiennent pour sacrée, ils se contentent de mettre leur *totaphot* dans le temps de leurs prières.

Ils croient, de plus, qu'il est de la bienséance de porter une ceinture sur leurs habits, ou quelque autre chose qui fasse séparation de la partie supérieure d'avec l'inférieure.

Étendre ses habits. L'usage d'étendre ses habits sous les pieds ou sur le passage de celui à qui on veut témoigner du respect est fort ancien. C'est ainsi que le peuple de Jérusalem reçut le Fils de David, notre Sauveur, aux cris joyeux des *hosannah*. Quelques-uns répandaient dans les rues des fleurs et des branches d'arbres (*Matth.* XXI, 8). Lorsque Caton d'Utique quitta l'armée de Macédoine, où il avait commandé comme tribun de légion, les soldats étendirent leurs habits sur son chemin (Plutarque, *Caton*). Lorsque les chrétiens tendent leurs maisons, et jonchent de fleurs les rues où passe Notre-Seigneur Jésus-

Christ, dans le sacrement de l'Eucharistie, ils se conforment à une pratique de la plus haute antiquité.

Hachamoni, père de Jahiel. La terminaison *i* appartient au nom hébreu *Hhahhmôni*, que saint Jérôme a laissé invariable, comme il use d'ordinaire pour les noms propres. Nos traducteurs français, tels que Sacy, de Carrières, Genoude, etc., s'imaginant que *Hachamoni* devait être le génitif de *Hachamonus*, ont à tort traduit *Hachamon*.

Haïr. Ce verbe, dans l'Écriture, ne signifie pas toujours avoir de la haine, de l'aversion, mais simplement ne pas aimer autant que celui pour qui on a une prédilection particulière.

Harpe, instrument de musique de figure presque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en jouer. Il est certain que la harpe a été inconnue aux anciens, et Fortunat marque assez qu'elle vient des Barbares :

Romanusque lyrâ, plaudet tibi barbarus harpâ,
Græcus Achilliacâ, crotta Britanna canat.

On dispute sur l'étymologie du mot *harpe* : les uns le font venir des peuples nommés en latin *Arpi*, qui se servaient de cet instrument; d'autres le dérivent de l'allemand *herp* ou *herff*; d'autres, du latin *carpo*. Les Cimbres ou Anglo-Saxons l'appelaient *harpa* ou *hearpa*; et il y a assez d'apparence que c'est de leur langue que ce mot est venu, et peut-être aussi l'instrument, car jusqu'ici on ne nous a pas encore appris qui nous l'avait communiqué.

Les figures de harpe ou de *cinnor*, qu'on voit sur les médailles de Simon Machabée, n'ont aucun rapport à la harpe dont nous venons de parler, et que nos peintres mettent entre les mains du roi David; elle ressemble beaucoup à la lyre ou cithare, inventée par Mercure; mais elle n'a que trois ou quatre cordes, et les plus anciennes figures de lyre qu'on voit dans les bas-reliefs ou dans les médailles n'en ont pas davantage. (Voyez l'article *Musique*.)

On traduit d'ordinaire le mot *cithara* ou *cinyra* par la harpe, et on dépeint David avec une harpe; mais on peut assurer que *cithara* signifie la lyre ancienne, que nous avons décrite ci-devant sous le nom de *guitare*. Le *nebel* ou nable, ou psaltérion ancien, avait quelque rapport à notre harpe; mais ce qui lui ressemblait le mieux était le *hasur*, ou instrument à dix cordes, dont il est fait mention dans les *Psaumes*. La différence qu'il y avait entre le *nebel* et le *hasur* était que le premier avait le ventre creux et résonnant par le haut, et se touchait par le bas; le *hasur*, au contraire, avait son ventre creux par le bas, et se touchait par le haut.

Hauts lieux, en hébreu *bamoth*, et en latin *excelsa*. Il en est souvent parlé dans l'Écriture; et les prophètes ne reprochent rien avec plus de zèle aux Israélites que d'aller adorer sur les hauts lieux. C'est une louange que l'Écriture ne donne qu'à peu de bons princes d'avoir détruit les hauts lieux; et plusieurs d'entre eux, quoique zélés pour l'observance de la loi, n'eurent pas le courage de ruiner ces hauteurs, et d'empêcher le peuple d'y aller sacrifier.

Les hauts lieux, tandis que le temple du Seigneur ne fut pas bâti, n'avaient rien de fort contraire aux lois du Seigneur, pourvu qu'on n'y adorât que lui, et qu'on n'y offrît ni encens ni victimes aux idoles. Il semble que sous les juges ils étaient tolérés; et Samuel a offert des sacrifices, en plus d'un endroit, hors du tabernacle et de la présence de l'arche. Sous David même, on sacrifiait au Seigneur à Silo, à Jérusalem et à Gabaon; mais depuis que le temple fut bâti et que la demeure de l'arche fut fixée, on ne permit plus de sacrifier hors de Jérusalem. Salomon, au commencement de son règne, alla en pélerinage à Gabaon; mais, depuis ce temps, on ne voit plus de sacrifice légitime hors du temple.

Les hauts lieux furent fort fréquentés dans le royaume d'Israël. Le peuple superstitieux allait quelquefois sur les montagnes sanctifiées par la présence des patriarches et des prophètes, et par les apparitions du Seigneur, pour y rendre son culte au vrai Dieu. Il ne manquait à ce culte, pour le rendre légitime, que de le faire au lieu que le Seigneur avait choisi; mais souvent sur ces hauteurs on adorait les idoles, et on commettait mille abominations dans les bois de futaie, dans les cavernes, et dans des tentes consacrées à la prostitution. C'est ce qui allumait le zèle des saints rois et des prophètes pour supprimer et détruire les hauts lieux.

Heptateuque. Ce terme signifie à la lettre *les sept ouvrages*, et on entend sous ce nom les sept premiers livres de l'Ancien Testament, qui sont la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres*, le *Deutéronome*, *Josué* et les *Juges*.

Hérésie. Ce terme vient du grec *airesis*, et signifie en général une secte, un choix. Il se prend plus ordinairement en mauvaise part, dans le style ecclésiastique, pour une erreur fondamentale en fait de religion, à laquelle on s'attache avec opiniâtreté; ainsi on appelle l'hérésie des ariens, des pélagiens, des novatiens, etc. Saint Paul dit qu'il faut qu'il y ait dans l'Eglise des hérésies, afin que ceux qui sont éprouvés soient manifestés. Il veut que Tite évite et fuie même la compagnie d'un hérétique, après une première et une seconde admonition. Saint Luc, dans les *Actes*, parle de l'hérésie des saducéens et de celle des pharisiens.

Or, il est visible que, parmi les Juifs, ces hérésies ou ces sectes, surtout celle des pharisiens, n'étaient nullement odieuses, puisque saint Paul, même depuis sa conversion, déclare qu'il est de la secte des pharisiens. Le même Apôtre dit que l'on donnait au christianisme le nom de secte d'hérésie; et, en effet, dans les commencements on ne considérait guère parmi les étrangers la religion chrétienne que comme une secte ou une réforme du judaïsme; et les premiers Pères n'ont point fait difficulté de donner quelquefois à notre religion le nom de *secte divine*. Tertulle, avocat des Juifs, accuse saint Paul, devant Félix, d'être le chef *de l'hérésie des nazaréens*. Saint

Paul déclare qu'il a vécu sans reproche *dans l'hérésie des pharisiens*, qui était la plus autorisée de sa nation. Les Juifs de Rome étant assemblés auprès de saint Paul, lui dirent qu'ils souhaiteraient savoir ses sentiments sur ce qui concernait le christianisme ; que pour eux ils ne savaient autre chose *de cette hérésie*, sinon qu'elle était combattue partout.

Je ne parle pas ici des sectes ou hérésies des philosophes païens, qui ont donné occasion aux sectes qui ont paru parmi les Juifs; car, de même que les païens distinguaient leurs philosophes en stoïciens, platoniciens, péripatéticiens, épicuriens, etc., ainsi les Hébreux, depuis le règne des Grecs en Orient, se partagèrent en saducéens, pharisiens, esséniens ou assidéens, et hérodiens, etc. On peut à proportion montrer dans la religion chrétienne des sectes ou hérésies à peu près pareilles à celles des Juifs, non seulement dans les écoles de philosophie, mais aussi dans celles de théologie, où l'on trouve des partages de sentiments sur des matières problématiques et non décidées, qui ne portent aucun préjudice au fond de la religion, ni à l'unité qui doit joindre tous les membres du corps de l'Église, dans la subordination aux mêmes chefs, dans la communion des mêmes sacrements, et dans la confession des mêmes principes essentiels de la créance.

Dès le commencement de l'Église chrétienne, il y eut des hérésies très-dangereuses, et on peut même assurer que jamais on n'en vit de plus pernicieuses, puisqu'elles attaquaient les dogmes les plus essentiels de notre religion, comme la divinité de Jésus-Christ, sa qualité de Messie, la réalité et la vérité de son incarnation, la résurrection des morts, la liberté et l'affranchissement des cérémonies de la loi, et autres points de cette nature. Le plus ancien des hérésiarques est Simon-le-Magicien, qui voulut acheter le don de Dieu à prix d'argent et qui voulut ensuite se faire passer pour le Messie, et pour le Dieu créateur et tout-puissant. Cérinthe et les faux apôtres, contre qui S. Paul invective si souvent dans ses *Épîtres*, voulaient que les fidèles reçussent la circoncision, et se soumissent à toutes les observances de la loi.

Les nicolaïtes permettaient la communauté des femmes, et ne se faisaient aucun scrupule des actions les plus honteuses, ni des superstitions du paganisme. Ils passèrent dans la secte des caïnistes, qui reconnaissaient une vertu supérieure à celle du Créateur. S. Jean, dans l'*Apocalypse*, parle des nicolaïtes comme d'une secte d'hérétiques subsistante, et qui faisait de grands ravages dans les églises d'Asie. On voyait dans le même temps de faux christs et de faux prophètes. S. Paul parle d'Hyménée et d'Alexandre, qu'il avait été obligé de livrer à Satan, pour les empêcher de dogmatiser. Il parle aussi d'Hyménée et de Philète, qui s'étaient égarés de la vérité, en disant que la résurrection des morts était déjà arrivée. Il prédit que dans les derniers temps il y en aura qui abandonneront la foi pour se livrer à l'esprit d'erreur et à la doctrine du démon. S. Pierre et S. Jude font les mêmes prédictions, et ils ne font que suivre ce que Jésus-Christ lui-même avait dit dans l'Évangile, qu'il viendrait de faux christs et de faux prophètes qui séduiraient les simples par leurs prestiges et leur fausse doctrine. On peut voir les articles particuliers des NICOLAÏTES, des SIMONIENS, etc.

HÉRISSON (*hericius* ou *herinacius*, ou *ericius*, ou *chærogryllus*). Le hérisson (1) est un petit animal à quatre pieds, tout couvert de pointes. Dès qu'il se voit aperçu par un homme ou par un chien, il se roule, et forme comme une boule toute hérissée de pointes, en sorte qu'on ne le peut toucher sans se blesser. Il demeure dans une tanière sous la terre, et se nourrit de fruits sauvages. Dans le *Lévitique*, le hérisson est déclaré immonde, parce qu'il ne rumine pas. L'hébreu *saphan*, que les Septante et la Vulgate ont rendu par *chærogryllus*, un hérisson, signifie, selon quelques-uns, *un lapin*, selon d'autres, *un lièvre*, et, selon Bochart, un certain gros rat commun en Arabie, qui est bon à manger, et nommé *aliarbuho*.

HERMAPHRODITE. Ce terme vient du grec *Hermès*, qui signifie *Mercure*, et d'*Aphroditè*, qui signifie *Vénus*. Il désigne une personne qui participe des deux sexes, du mâle et de la femelle. Les rabbins disent qu'au commencement Dieu avait créé Adam hermaphrodite, c'est-à-dire apparemment, qu'il avait deux corps, l'un mâle et l'autre femelle, collés dos contre dos, ou simplement collés par le côté ; et que Dieu en créant la femme ne fit que séparer ces deux corps. On fonde ce ridicule sentiment sur ces paroles de Moïse : *Il les créa mâle et femelle*, *Gen.* 1, 27.

HÉRODIENS, l'une des quatre sectes qui étaient parmi les Juifs du temps de notre Sauveur. Cette secte alors n'était pas ancienne, et elle ne peut pas avoir précédé le règne des Hérodes dans la Judée. Ni Josèphe ni Philon n'en parlent sous le nom d'hérodiens. Mais l'*Évangile* les désigne sous ce nom en plus d'un endroit. On est fort partagé sur la secte des hérodiens : on peut compter jusqu'à huit ou neuf opinions particulières sur leur origine. Les uns ont cru que les *hérodiens* tenaient Hérode pour le Messie, mais comme on connaît plusieurs Hérodes qui ont régné sur les Juifs, on est encore partagé, pour savoir lequel d'entre eux on prenait pour le Messie. La plupart sont pour le grand Hérode, fils d'Antipater, qui mourut quelques mois après la naissance de Jésus-Christ. Il parut dans un temps où tout le monde était dans l'attente du Messie. C'était un prince puissant, vaillant et belliqueux ; on dit qu'il fit brûler les archives où l'on conservait les mémoires généalogiques de la maison de David, afin que personne ne pût prouver qu'il n'était pas de cette famille, d'où l'on savait que le Messie devait naître. Enfin on cite Perse, qui parle d'une fête du roi Hérode, que l'on célébrait à Rome même parmi les Juifs, avec de grandes illuminations.

D'autres ont cru que le chef des hérodiens était Hérode II, surnommé Antipas, tétrarque de Galilée. Ce fut un prince fort ambitieux et fort politique, puis-

(1) Genre de mammifères carnassiers.

que le Sauveur lui donne le nom de *renard*. Il pouvait bien avoir l'ambition de passer pour le Messie.

Philastrius et quelques autres ont cru qu'Hérode Agrippa, qui fut établi roi de Judée par Caligula, avait donné son nom aux hérodiens ; mais comment soutenir ce sentiment, puisque les hérodiens étaient déjà connus quelques années avant que ce prince montât sur le trône?

Le P. Hardouin a imaginé que les hérodiens étaient des platoniciens que le roi Hérode avait mis en crédit dans la Judée, à l'imitation des platoniciens d'Athènes, dont il suivait la secte. Ces platoniciens, selon lui, étaient dans les mêmes principes que les saducéens ; d'où vient que dans l'Évangile on met les hérodiens pour les saducéens; et Jésus-Christ ayant dit à ses disciples, dans *saint Marc*, de se garder *du levain des pharisiens et d'Hérode*, leur dit, dans *saint Matthieu*, de se garder *des pharisiens et des saducéens*. Mais dans d'autres endroits les évangélistes distinguent clairement les saducéens des hérodiens ; et il est très-vraisemblable que S. Marc a suppléé à ce qui manquait dans *S. Matthieu*.

L'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu croit que les hérodiens étaient des païens sujets d'Hérode Antipas ; mais est-il croyable que les pharisiens se soient concertés avec des païens pour tenter Jésus-Christ ?

Plusieurs Pères et plusieurs commentateurs ont avancé que les hérodiens étaient des gens de la suite d'Hérode, qui, pour contenter leur curiosité, ou pour faire leur cour à leur maître, vinrent avec les pharisiens tenter Jésus-Christ sur le paiement du tribut; mais il paraît, par le récit des évangélistes, que les hérodiens étaient une secte subsistante dans la Judée, indépendamment du roi Hérode et de sa puissance à Jérusalem.

Quelques-uns ont voulu que les hérodiens fussent des politiques qui favorisaient la domination d'Hérode et des Romains contre les Juifs, zélés pour la liberté de leur nation. Les premiers soutenaient qu'il fallait payer le tribut aux rois établis par les Romains, et on leur donna le nom d'*hérodiens*, comme qui dirait *royaux* ou *royalistes*, par opposition aux autres Juifs qui n'étaient pas du même sentiment, et qu'on pouvait appeler *républicains* ou *libres*.

Saint Justin-le-Martyr dit que les hérodiens étaient des partisans d'Hérode, qui le reconnaissaient pour grand-prêtre de leur nation, ce que les autres Juifs ne voulaient pas faire. Strabon dit que ce prince prit la souveraine sacrificature, que ses prédécesseurs n'avaient point possédée. Mais Josèphe ne dit rien de pareil; seulement il reconnaît qu'Hérode, après la mort de son beau-frère Aristobule, disposa de la souveraine sacrificature à sa volonté, ce qui déplut sans doute aux bons Israélites. Mais on n'a aucune preuve que ceux qui approuvaient en cela la conduite d'Hérode aient fait une secte dans la nation.

Scaliger et quelques autres ont cru que c'était une espèce de confrérie érigée en l'honneur d'Hérode, comme il y en eut à Rome en l'honneur d'Auguste, d'Adrien, d'Antonin, nommés pour cette raison *sodales augustales*, augustaux, adrianaux, etc.; mais cette confrérie ou société des augustaux ne fut établie à Rome qu'après la mort d'Auguste, et aussi par conséquent après celle d'Hérode, qui mourut avant Auguste.

M. Prideaux prouve fort bien que les hérodiens étaient une secte formée chez les Juifs; qu'ils avaient *un levain* ou des dogmes particuliers distingués de ceux des pharisiens et des saducéens, desquels Jésus-Christ veut qu'on se garde. On ne peut douter qu'ils n'aient pris leurs sentiments du grand Hérode, puisqu'ils en portaient le nom : ils étaient apparemment ses partisans ou ses domestiques, comme les appelle la version syriaque. Il n'est question que de savoir quels étaient les dogmes des hérodiens. Cet auteur croit qu'ils se réduisaient à ces deux chefs : 1° en ce qu'ils croyaient que la domination des Romains sur les Juifs était juste et légitime, et qu'il fallait s'y soumettre; 2° qu'on pouvait en conscience, dans les circonstances présentes, suivre plusieurs usages et plusieurs modes des païens. Il est certain qu'Hérode était dans ces principes, puisqu'il s'excuse sur la nécessité des temps d'avoir fait plusieurs choses contre les maximes de la religion des Juifs.

Après avoir exposé ces différents sentiments sur le sujet des hérodiens, il nous reste à prendre notre parti sur cette question. Nous voyons, par l'Évangile, 1° que c'était une secte formée et subsistante parmi les Juifs du temps de Jésus-Christ; 2° qu'elle différait des pharisiens, des saducéens et des esséniens. Nous avons fait voir que la preuve qu'on apporte pour montrer qu'ils étaient les mêmes que les saducéens n'était pas solide; 3° ils paraissaient toujours avec les pharisiens; 4° ils s'intéressaient à savoir s'il fallait payer le tribut aux Romains, ou non; 5° ils étaient dans des principes dangereux, puisque le Sauveur veut qu'on se défie de *leur levain*. Or, je ne vois que les disciples de Judas-le-Gaulonite ou le Galiléen, à qui tous ces caractères conviennent. Ils composaient une secte bien marquée dans Josèphe; ils étaient d'accord en toutes choses avec les pharisiens : la seule chose qui les distinguait était leur amour excessif pour la liberté, persuadés qu'il n'y avait que Dieu seul à qui les hommes doivent l'obéissance. Cette secte était dans toute sa vigueur au temps de Jésus-Christ; elle se dissipa après la ruine de Jérusalem, lorsque la nation fut dispersée, et réduite en servitude.

Judas-le-Gaulonite ou le Galiléen parut *au temps que se fit le dénombrement de tout le peuple*, par ordre d'Auguste, l'an de Jésus-Christ 10, de l'ère vulgaire 14, dix ans après le dénombrement qui s'était fait à la naissance de Jésus-Christ. Ce Judas prétendit que les vrais Israélites, étant le peuple de Dieu, ne devaient être assujétis à aucun homme. Il eut grand nombre de disciples, que les uns nommèrent *galiléens*, parce que Gaulon est dans la haute Galilée; et les autres

hérodiens, parce que cette ville était du royaume d'Hérode Antipas. Joséphe ne leur donne aucun nom particulier; il dit simplement qu'ils étaient sectateurs de Judas-le-Gaulonite, grands amateurs de la liberté, et, au reste, dans les mêmes sentiments que les pharisiens. Tout ce que l'Évangile nous dit des Hérodiens revient parfaitement à l'idée que Josèphe donne des disciples de Judas-le-Gaulonite. Saint Jérôme ne doute pas que ce ne soit contre ces hérétiques que saint Paul s'élève dans ses *Epîtres*, lorsqu'il recommande la soumission aux puissances séculières établies de Dieu.

Héron (1), *herodius*, *herodion*. Cet oiseau est aquatique et sauvage : il est distingué par son grand bec et son long cou. Il vole assez haut, habite le long des lacs, des marais et des rivières, et se nourrit de poissons. Il paraît que les Septante et saint Jérôme l'ont pris pour la *cigogne*, puisqu'ils traduisent l'hébreu *chasid* par *herodion*. Chasid signifie miséricordieux, compatissant. La cigogne passe pour un oiseau bénin, doux, et qui nourrit ses parents durant leur vieillesse; en quoi les anciens ont dit que souvent elles étaient plus justes que les hommes. Moïse déclare la cigogne immonde, peut-être à cause qu'elle se nourrit de serpents. Le héron est un animal dont Moïse a défendu l'usage aux Hébreux. Job en parle ainsi : *Penna struthionis similia est pennæ herodii*. Et le Psalmiste : *Herodii domus dux est eorum*. Mais le terme de l'original, qui est *chasidah*, signifie, selon la plupart des interprètes, *une cigogne;* il dérive de l'hébreu *chesid*, qui signifie la miséricorde, dont la cigogne est le symbole. Quelques anciens psautiers latins, au lieu de *herodii domus*, lisent : *fulicæ domus*, la maison *de la foulque*, ou *de la poule d'eau*. Mais les Septante et plusieurs interprètes tiennent pour le héron.

Heures. Les anciens Hébreux ne partageaient pas les jours par heures. Le jour se partageait en quatre parties, le matin, le haut du jour ou midi, la première vêpre et la dernière vêpre; et la nuit se partageait en trois parties, le soir, minuit, et la garde du matin. Si l'on trouve quelquefois le nom *d'heures* dans les Septante, c'est pour marquer les saisons, de même que dans Homère et dans Hésiode.

Les livres de *Daniel*, de *Tobie* et de *Judith* sont les premiers où l'on trouve le nom d'heure marqué d'une manière expresse dans le sens que nous lui donnons, ou plutôt dans le sens que lui donnaient les anciens, qui ont employé ce terme en grec ou en latin pour signifier une partie du jour ou de la nuit. Daniel (IV, 16) dit qu'il fut *environ une heure* à penser ce que signifiait la vision du roi Nabuchodonosor. Tobie (XI, 14) dit qu'il demeura environ *une demi-heure* dans une très-grande douleur, après quoi la taie tomba de dessus ses yeux. Le même Tobie (XII, 22) raconte qu'après que l'ange Raphaël lui eut déclaré, et au jeune Tobie son fils, qui il était, ils se

(1) Héron (*ardea*), genre d'oiseau de l'ordre des échassiers.

prosternèrent, et demeurèrent en cet état pendant environ *deux heures*. Judith (VII, 18) raconte que le peuple de Béthulie, assemblé dans la synagogue, fut *plusieurs heures* à crier au Seigneur, pour le prier de les délivrer de la main d'Holoferne. Le texte hébreu ne parle pas précisément d'*heures*, mais seulement de *lignes* ou *degrés*, en parlant de l'horloge d'Achaz, ou de la rétrogradation du soleil dans cette horloge ou dans ce cadran. Mais, de quelque manière que le texte s'exprime, il est toujours certain qu'il s'agit là d'heures, et du partage du jour en plusieurs parties. Or Achaz est beaucoup plus ancien que Daniel, Tobie et Judith.

Mais quelles étaient les heures dont parlent ces livres? C'est ce qu'il est fort malaisé de dire avec certitude. Les auteurs sacrés ne nous en instruisent pas; il ne nous reste aucun auteur chaldéen, ni syrien, d'une assez grande antiquité pour nous en dire des nouvelles; et les Grecs, qui sont à notre égard les dépositaires de la plus profonde érudition et de la plus haute antiquité, après les livres saints, ignorent l'origine des heures chez les nations étrangères, et ne la font remonter chez eux qu'au temps d'Anaximénès, ou d'Anaximander, qui vivait sous le règne de Cyrus, vers la fin de la captivité de Babylone. Cet auteur avait voyagé en Chaldée, et pouvait bien en avoir appris la manière de partager le jour par heures. Hérodote, qui vivait sous Xerxès, dit expressément que les Grecs ont reçu des Babyloniens l'usage de l'aiguille solaire et des horloges. Et Xénophon, qui a suivi le jeune Cyrus dans son expédition, fait dire à Euthydème que le soleil, qui est lumineux, nous découvre *les heures du jour*, et que les étoiles nous découvrent les heures de la nuit. Aristophane, qui vivait du temps de Socrate, parle aussi de l'aiguille solaire et des heures. Il fait demander à un de ses acteurs : Quelle heure l'aiguille du cadran marque-t-elle? On peut voir ce que nous avons remarqué sous le nom d'*horloge*.

De tout ce qu'on vient de dire, il résulte que l'usage des horloges ou des cadrans solaires, et la distribution du jour en plusieurs heures, sont plus anciens chez les Orientaux que chez les Grecs; que d'auteur de cette invention n'est pas connu, et que le premier monument que nous connaissions, qui en parle d'une manière expresse, est le quatrième livre *des Rois*, ch. XX, où est raconté le miracle de la rétrogradation du soleil au cadran d'Achaz; et qu'enfin on ignore la manière dont les anciens Babyloniens, Chaldéens et Hébreux partageaient leurs heures du jour et de la nuit; si elles étaient égales ou inégales.

Dans les livres du Nouveau-Testament on voit distinctement le jour partagé en douze heures égales, à la manière des Grecs et des Romains. Ces heures étaient toujours égales entre elles, mais inégales par rapport aux différentes saisons. Les douze heures des grands jours d'été étaient beaucoup plus longues que celles des plus courts jours d'hiver. La première heure était celle qui suivait le lever du soleil, et ré-

pondait à nos six heures du matin dans l'équinoxe; et aux autres temps, à proportion de la longueur ou de la brièveté des jours. La troisième heure répondait à neuf heures du matin dans l'équinoxe, la sixième heure en tout temps répondait à midi, et ainsi des autres. Dans le nouveau Testament, nous remarquons aussi la nuit partagée entre quatre veilles, usage que les Juifs avaient emprunté des Romains.

Hhanuca. Les Juifs célèbrent encore de nos jours l'anniversaire de la nouvelle consécration du temple de Jérusalem. Cette fête, appelée *hhanuca*, c'est-à-dire, *dédicace du temple*, commence le 25 du mois de *kislèv* (*casleu*), et dure huit jours, pendant lesquels les Juifs récitent la prière par laquelle ils remercient le Seigneur des secours miraculeux qu'il a prêtés aux Asmonéens, c'est-à-dire, Machabées. (V. la traduction des Prières journalières des Juifs par Drach, p. 76,77; un vol. in-12.) Ils allument le premier soir une lumière, le second soir deux, ajoutant toujours une lumière chaque soir jusqu'au huitième. Ceci se fait en souvenir d'un autre miracle conté par le *Thalmud* (*Traité Schabat*, *fol.* 23, *verso*), savoir : quand on purifia le temple on ne trouva qu'une seule fiole d'huile bénite, et consacrée pour l'usage du chandelier du sanctuaire. Il n'y avait de l'huile que pour un jour; cependant elle se multiplia au point d'alimenter le chandelier pendant huit jours, temps nécessaire pour en préparer et consacrer d'autre. Voici quelques-unes des pratiques de la fête de *hhanuca*. Le soir, quand les lumières dont nous venons de parler sont allumées, on fait sauter les enfants par-dessus à plusieurs reprises; à tous les repas on fait de l'extraordinaire; mais le samedi qui se rencontre dans ces jours est consacré à de véritables orgies : j'ai vu plus d'une fois des docteurs en Israël ivres-morts s'exposer aux risées de leurs ouailles pour glorifier Dieu en ce saint jour; les écoles sont fermées : hommes, femmes, enfants, tout le monde joue aux cartes des sommes considérables, presque sans relâche, jour et nuit. On pense bien que ces jeux sont ordinairement accompagnés de tricheries, de rixes et de jurements affreux. Voilà comment le peuple, autrefois le peuple de Dieu, dont les nations étrangères admiraient la majesté et la sainteté du culte, maintenant déplorable héritier de l'aveuglement et de la réprobation de ses pères déicides, prétend honorer le Dieu infiniment parfait!

Hibou, autrement *chat-huant*, nommé en latin *bubo*, *ulula*, *noctua*, *nycticorax*, ou *corbeau de nuit*. On le confond souvent avec la chouette, comme un oiseau de même espèce, c'est-à-dire, qui va la nuit, et qui voit dans les ténèbres. On compte plusieurs espèces de hiboux. Cet animal a la tête d'un chat, et de grandes griffes fort aiguës. Il prend les souris comme les chats; ses yeux ne peuvent souffrir la grande lumière du soleil. Les oiseaux le haïssent, et lui font la chasse; et réciproquement le hibou poursuit et mange les petits oiseaux. Son cri est lugubre et affreux : il passe pour un oiseau de mauvais augure. Il était consacré à Minerve, et, en cette qualité, il était en honneur chez les Athéniens, qui le représentaient sur leurs médailles. On dit qu'aujourd'hui il est encore en honneur parmi les Tartares. On dérive le nom de hibou de *bubo*, qui signifie la même chose en latin; ou du chaldéen *ibbou*, qui a la même signification.

Moïse met le hibou parmi les oiseaux impurs. Isaïe, parlant de Babylone réduite en solitude, dit que les hiboux s'y répondront l'un à l'autre. Enfin le Psalmiste dit que, dans son affliction, il a été comme un hibou sous un toit. Mais les interprètes ne conviennent pas de la signification des termes hébreux, que l'on traduit par *bubo*, *ulula*, *nycticorax*, *noctua*. Il faut consulter les commentateurs, et voir ci-devant l'article *chat-huant* et *chouette*.

Hippopotame (1). Ce terme ne se trouve pas dans le texte de l'*Ancien Testament*. Mais Bochart, et quelques autres avant lui, ont prétendu que l'hébreu *béhémoth*, qui signifie *des animaux* en général, marquait en particulier l'*hippopotame* dans le texte de *Job*, ch. XL, ỳ. 10. Le nom d'*hippopotame*, dérivé du grec, signifie *un cheval de fleuve*. Il se trouve principalement dans le Nil, dans l'Indus, et dans d'autres grandes rivières.

Nous avons expliqué l'hébreu *béhémoth* de l'éléphant.

Hirondelle (2), *hirundo*. Il est parlé de l'hirondelle dans Isaïe : *Je crierai comme le petit de l'hirondelle*. Et dans Jérémie : *Le milan, la tourterelle, l'hirondelle et la cigogne ont connu le temps de leur retour*. Il est marqué dans *Tobie* que la fiente tombée d'un nid d'hirondelle dans les yeux de ce saint homme lui fit perdre la vue. Le terme hébreu *sis*, que l'on a traduit par une *hirondelle*, signifie, selon quelques interprètes, *une grue;* et celui qui lui est joint dans Isaïe et dans Jérémie, c'est-à-dire, *hagur*, signifie, selon les mêmes interprètes, une *hirondelle*. Le Chaldéen et Symmaque traduisent le passage d'Isaïe par : *Je criais comme l'hirondelle qui est prise;* Aquila : *Comme le cheval Agur*.

Les Septante, la Vulgate et Bochart croient que *sis* signifie l'hirondelle. Mais pour *hagur*, les Septante, la Vulgate et Symmaque l'ont pris comme un verbe. Bochart croit qu'il signifie *une grue*. Il est certain par Jérémie que ces deux mots signifient deux oiseaux différents. Voici les raisons qui peuvent faire croire que *sis* signifie l'hirondelle : 1° les anciens interprètes grecs l'ont pris en ce sens; 2° le nom *sis* répond aussi au cri de l'hirondelle, et la déesse Isis fut, dit-on, changée en cet oiseau; 3° l'hirondelle est un oiseau plaintif et passager, ce qui revient parfaitement aux passages d'Isaïe et de Jérémie. Quant à l'endroit de *Tobie*, tout le monde convient qu'il signifie une hirondelle.

On lit dans le chap. II de *Tobie*, ỳ. 11 : « Et pendant qu'il dormait, il tomba d'un nid d'hirondelle de la fiente chaude sur ses yeux; ce qui le rendit aveugle. »

(1) Genre de mammifères de la famille des pachydermes.

(2) Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux.

Il y a dans ce verset des difficultés qui arrêtent Voltaire : « Les critiques naturalistes disent que la m.... d'hirondelle ne peut rendre personne aveugle; qu'il faudrait dormir les yeux ouverts pour qu'une ch.... d'hirondelle pût blesser la *conjonctive* ou la cornée. » Tout le monde sait que beaucoup de personnes dorment les yeux entr'ouverts. Les critiques naturalistes, tels que Aldrovandi, Gesner, F. de Valois, Sérarius, disent précisément que dans les pays orientaux la fiente d'hirondelle est plus chaude et plus corrosive que dans nos climats. D'ailleurs la disposition des yeux, peut-être malades, de Tobie pouvait rendre l'accident plus funeste.

Holocauste. Le nom d'*holocauste* vient du grec, et signifie *ce qui a été brûlé entièrement*. Ce sacrifice était ainsi appelé, parce que la victime offerte était entièrement consumée sur l'autel, à l'exception de la peau.

La plupart des commentateurs prétendent que les prêtres seuls avaient droit d'immoler et d'égorger la victime; mais M. Drach pense, avec les docteurs du *Thalmud*, que celui à qui était la victime l'immolait, et que les prêtres en offraient le sang. (Voyez le *Lévitique*, I, 5; et ci-après l'article *Sacrifices*.)

Homicide. Voyez *Meurtre*.

Homme. Il est dit dans la *Genèse*, par exemple, que *l'homme fut créé mâle et femelle*, c'est-à-dire, selon quelques-uns, qu'il fut créé androgyne, ou que l'homme et la femme furent créés tenant l'un à l'autre par le côté; mais le sens le plus simple et le plus naturel du texte de Moïse est que Dieu créa l'homme et la femme comme il créa les autres animaux, par couple, le mâle et la femelle de chaque espèce. Mais au lieu que les autres animaux furent créés tous ensemble, et par un seul *fiat*, Dieu créa l'homme et la femme séparément, et à quelque distance de temps l'un de l'autre. La femme fut créée dans le Paradis, et tirée du côté d'Adam endormi; et les autres animaux, tant le mâle que la femelle, sortirent immédiatement du sein de la matière inanimée.

L'homme a été créé *à l'image et à la ressemblance de son Créateur*. Cette ressemblance consiste principalement dans les qualités de son âme; il est créé libre, intelligent, immortel, capable de vertu, de justice, de sagesse, de beatitude. Il perdit, par son péché, une grande partie de cette ressemblance, du moins elle fut fort diminuée, fort affaiblie, fort altérée. On peut dire aussi qu'il a quelque ressemblance avec Dieu, par le domaine que Dieu lui a donné sur les creatures; il l'a établi comme un petit Dieu sur la terre. Enfin cette ressemblance peut aussi regarder celle qui devait se rencontrer entre Jésus-Christ incarné et l'homme innocent. Jésus-Christ, en se revêtant de notre nature, a rendu en quelque manière l'homme semblable à lui, en devenant semblable à l'homme.

L'homme se prend quelquefois pour l'homme en général, pour toute la nature humaine, et quelquefois pour Adam en particulier.

L'homme de Dieu signifie ordinairement un prophète, un homme dévoué à Dieu et à son service. Jesus-Christ se donne souvent à lui-même le nom de Fils de l'homme.

Honnête, Honnêteté, se mettent souvent pour les richesses. C'est ainsi qu'il est dit de Jacob : *Honestavit illum in laboribus*. La sagesse l'a enrichi dans ses travaux; elle l'a rendu riche : *Honestum fecit illum*.

Honneur, Honorer. Dans le style de l'Écriture, l'honneur ne se prend pas seulement pour le respect intérieur ou extérieur que l'on porte et qu'on rend aux personnes qui nous sont supérieures, et auxquelles on doit des déférences et des distinctions; il se prend encore pour les services effectifs qu'on leur doit; par exemple : *Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre*. Ce précepte exige que non seulement on donne aux parents des marques de respect et de déférence, mais aussi qu'on leur donne les secours et qu'on leur rende les services dont ils peuvent avoir besoin. Et Balac, roi de Moab, dit à Balaam : *Je vous ai privé de l'honneur que je vous destinais;* c'est-à-dire de la récompense. Et Salomon : *Honorez le Seigneur de votre substance, et donnez-lui les prémices de vos biens;* témoignez-lui votre respect par vos présents et par vos offrandes.

L'honneur se prend aussi pour le culte d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu : *J'ai eu peur de transporter à un homme l'honneur de mon Dieu*, dit Mardochée. Et le Psalmiste : *Rendez au Seigneur la gloire et l'honneur*. Et Malachie : *Si je suis le Seigneur, où est l'honneur qui m'est dû? Ubi est honor meus?* Et saint Paul : *A Dieu seul honneur et gloire*.

Honte (*ignominia*). Découvrir l'*ignominie*, ou *la honte*, ou *la nudité* d'une personne, sont synonymes. Isaïe menace les Égyptiens d'être emmenés captifs tout nus, sans avoir de quoi couvrir *leur honte*, leur nudité. Le veau d'or, que les Hébreux adorèrent dans le désert, est appelé par Moïse *ignominia sordis*, une honte sale, une idole d'ordure et honteuse. Habacuc appelle *la honte du vomissement* celle d'un homme qui, après avoir bu avec excès, est obligé de rendre d'une manière honteuse et indécente.

Horloge. Il n'est point fait mention d'horloge, dans l'Écriture, avant le règne d'Achaz; et nous ne voyons pas même distinctement que, depuis ce temps, les Juifs aient ordinairement partagé leur temps par heures; ils continuèrent à compter à leur ordinaire.

Nous avons montré, dans l'article des *Heures*, que l'on trouve dans *Daniel*, dans *Tobie* et dans *Judith*, les heures distinctement marquées. Il devait donc dès lors y avoir des *horloges*, de quelque nature qu'elles fussent, soit qu'on mesurât les heures avec les pieds sur l'ombre de son corps, ou qu'on mesurât par l'ombre d'une aiguille, ou d'une colonne, ou d'un degré, ou de quelque autre manière; car toutes ces sortes d'horloges ont été autrefois en usage. Les montres solaires sont encore aujourd'hui très-communes; et les gens de la campagne jugent encore assez juste de l'heure qu'il est par l'ombre de leur corps ou de leur maison.

Le terme hébreu *maaloth* (III *Rois* XX, 11; *Is.*

XXXVIII, 8), que l'on a traduit dans la Vulgate par *horlogium*, par *linea* et par *gradus*, signifie à la lettre *une montée, un degré;* et par conséquent on n'en peut rien conclure pour la forme de l'horloge ou du cadran d'Achaz. Était-ce un degré fait exprès pour marquer les heures, ou seulement y servait-il par hasard et par occasion? Était-ce une montée ordinaire, ou une montre ou cadran solaire, à qui l'on donne le nom de degrés, à cause des lignes qui y étaient tracées ou gravées?

Une autre question aussi difficile à résoudre que la première est de savoir d'où vient l'usage des montres et des horloges, de quelque manière qu'on les prenne; car il est aisé de perfectionner une invention une fois trouvée. En voilà l'usage dans la Judée marqué sous le règne d'Achaz, et sous celui de Manassé dans le *livre de Judith*. Assez longtemps après nous voyons le même usage dans la Chaldée, au-delà de l'Euphrate, dans les *livres de Tobie* et de *Daniel*; et nous n'avons rien qui nous persuade que l'invention en était nouvelle ni en Judée, ni en Chaldée, lorsque ces auteurs en ont parlé. Les Égyptiens se vantent d'avoir donné commencement à la coutume de partager le jour en douze heures égales, et par conséquent d'avoir introduit dans le monde l'usage des horloges, puisque, comme nous l'avons déjà remarqué, l'un ne peut guère aller sans l'autre. On dit que Mercure Trismégiste, ayant remarqué que le singe nommé cynocéphale urine douze fois par jour, et toujours à une distance égale, et qu'il jette des cris à des heures réglées, partagea le jour en douze parties égales, qu'on nomma *heures*. Mercure Trismégiste est beaucoup plus ancien qu'Achaz, Tobie et Daniel, s'il est vrai qu'il ait vécu peu de temps après Moïse.

Cela peut servir à confirmer l'opinion de ceux qui tiennent que l'invention des cadrans vient de delà l'Euphrate. D'autres croient que cette invention vient des Phéniciens, et que le premier vestige que l'on en rencontre dans l'antiquité est ce qu'en dit Homère : *Il y a*, dit-il, *une île nommée Syrie, au-dessus d'Ortygie, où l'on voit les révolutions du soleil;* c'est-à-dire, on voit dans cette île les retours du soleil, les solstices. Comme on croit que les Phéniciens avaient habité cette île, on présume que c'étaient eux qui y avaient laissé ce monument de leur science dans l'astronomie.

Environ trois cents ans après Homère, Phérécides dressa dans la même île un cadran solaire pour marquer les heures. Enfin les Grecs avouent que ce fut Anaximander qui, le premier, partagea le temps par heures, et qui leur apporta les cadrans solaires. Ussérius met la mort d'Anaximander sous l'an du monde 3457, sous le règne de Cyrus, et pendant la captivité de Babylone, cinq cent quarante-trois ans avant la naissance de Jésus-Christ, et cinq cent quarante-sept ans avant l'ère vulgaire. Comme ce philosophe avait voyagé en Chaldée, il pouvait en avoir apporté le cadran et l'aiguille, qui y étaient en usage.

Hosanna, ou *Hosiah-na* signifie, en hébreu, *sauvez, je vous prie!* C'était une acclamation, comme dans notre langue, *vive le roi!* ou plus simplement en latin, *vivat!* et qui renferme le souhait, non seulement de la vie, mais d'une vie accompagnée de prospérité et de gloire.

Hospitalité. L'hospitalité a toujours été fort en honneur parmi les peuples policés. Nous voyons dans Homère, et dans les anciens auteurs grecs, quel respect ils avaient pour les hôtes. Ils croyaient que les dieux allaient quelquefois par le monde, déguisés en voyageurs, et observant la conduite que tenaient les hommes envers leurs semblables. La crainte qu'on avait de mépriser un dieu au lieu d'un voyageur, faisait qu'on recevait avec respect les plus inconnus, et les droits de l'hospitalité étaient parmi eux les plus sacrés et les plus inviolables.

L'Écriture nous fournit divers exemples de l'hospitalité exercée par les patriarches. Abraham reçoit les trois anges, se prosterne à leurs pieds, les invite, les presse, les sert lui-même, se tient debout en leur présence; Sara, son épouse, fait la cuisine et cuit le pain pour ses hôtes. Loth attend à la porte de la ville pour recevoir les hôtes qui y pouvaient arriver. Lorsque les habitants de Sodome se présentent devant sa maison pour faire insulte à ses hôtes, il sort, il leur parle, il s'expose à leur fureur, et offre de livrer ses propres filles à leur brutalité, pourvu qu'ils épargnent ces mêmes hôtes. On voit à peu près la même chose dans ce vieillard de Gabaa qui avait reçu le jeune lévite avec sa femme. Saint Paul se sert de l'exemple d'Abraham et de Loth pour animer les fidèles à exercer cette vertu, disant qu'elle a mérité à ceux qui l'ont exercée l'honneur de recevoir des anges sous la forme d'hommes.

Les apôtres saint Pierre et saint Paul, remplis de Jésus-Christ, ont eu grand soin de recommander l'hospitalité aux fidèles, et les premiers chrétiens ont fait de l'exercice de cette vertu un de leurs plus importants devoirs. Le Sauveur dit à ses apôtres que quiconque les reçoit le reçoit lui-même, et que celui qui leur donnera même un verre d'eau ne perdra pas sa récompense. Enfin, au dernier jour du jugement, il dira aux méchants : *Allez, maudits, au feu éternel; j'ai été hôte, et vous ne m'avez point reçu..., et ce que vous n'avez pas fait au moindre des miens, vous ne l'avez pas fait à moi-même*. Saint Pierre veut que les fidèles exercent l'hospitalité envers leurs frères, sans murmure et sans plainte : *Hospitales invicem sine murmuratione*. Saint Paul, dans plusieurs de ses *Épîtres*, recommande l'hospitalité : *Hospitalitatem nolite oblivisci*, dit-il aux Hébreux (Voyez *Rom.* XII, 13); *hospitalitatem sectantes*. Mais il la recommande surtout aux évêques. Dans les deux *Épîtres à Timothée* et *à Tite*, où il marque les devoirs et les qualités de l'évêque, il n'oublie pas l'hospitalité. *Que celui qui n'exerce pas l'hospitalité ne soit pas fait évêque*, dit saint Grégoire-le-Grand. Et si l'évêque ne reçoit pas tous les étrangers dans sa maison, il est inhumain : *Episcopus nisi omnes receperit, inhumanus est*, dit saint Jérôme.

Les premiers fidèles étaient si zélés et si exacts à

s'acquitter de ce devoir, que les païens mêmes en étaient dans l'admiration. Ils exerçaient l'hospitalité envers tous les étrangers, mais principalement envers ceux qui étaient de la même croyance et de la même communion : *domesticos fidei*. Les fidèles n'allaient guère sans lettres de communion, qui témoignaient la pureté de leur foi. Il n'en fallait pas davantage pour les faire recevoir par tous les lieux où Jésus-Christ était connu. Nous croyons que les deux dernières lettres de saint Jean l'Évangéliste pourraient bien être de ces lettres de communion et de recommandation que l'on donnait aux chrétiens qui allaient en voyage.

Hosties humaines, Hosties pacifiques. Voyez *Sacrifices*.

Huile. On sait que les Hébreux s'oignaient d'huile tout le corps, et principalement la tête ; qu'on oignait les rois et les grands-prêtres. On peut voir ce que nous en dirons ci après à l'article *Onction*.

Isaie appelle une hauteur féconde et grasse une corne, fille de l'huile : *Vinea facta est dilecto meo in cornu filio olei*. Et ailleurs il dit que Dieu fera pourrir le joug des Israélites par la quantité d'huile qu'il y répandra : *Computrescere faciam jugum à facie olei*; il en ôtera toute la rigueur, toute l'austérité. Le grand-prêtre Josué et le prince Zorobabel sont nommés *fils de l'huile*, c'est-à-dire, que l'un et l'autre avaient reçu l'onction sainte. Job, parlant de l'état de sa première prospérité, dit qu'alors les rochers étaient pour lui des sources d'où coulait l'huile.

L'Huile de joie, *oleum lætitiæ* (*Psalm.* XLIV, 8), et *oleum gaudii* (*Is.* LXI, 3), était l'huile de parfum dont on se frottait dans les jours de joie et de cérémonie. Moïse dit que Dieu a fait sucer à son peuple l'huile et le miel qui coulaient des rochers ; c'est-à-dire, qu'au milieu des plus affreux déserts il leur a fourni abondamment toutes les choses, non seulement nécessaires, mais même celles qui sont agréables. Notre Sauveur nous recommande, quand nous jeûnons, d'oindre notre tête et de laver notre visage, afin d'éviter toute ostentation dans le jeûne. *Mentietur opus olivæ*, les oliviers manqueront. Les vierges folles de l'Évangile ne prirent point d'huile pour mettre dans leurs lampes

(Voyez l'article *Lampe*). Saint Jacques ordonne *qu'on oigne avec l'huile les malades au nom du Seigneur*.

Huppe, en latin *upupa*. Le nom hébreu de cet oiseau est *dukipha*. Les Septante le traduisent par *une huppe*, de même que saint Jérôme. Moïse la déclare impure.

Hyacinthe. Sous ce nom on entend une pierre précieuse, une sorte de fleur et une sorte de couleur. Il n'est point parlé dans l'Écriture de la fleur d'*hyacinthe*, mais seulement de la couleur et de la pierre du même nom, dont nous allons parler dans leur article.

Pierre d'hyacinthe. L'épouse du *Cantique* (v. 14) dit que les mains de son époux sont faites au tour, et pleines ou ornées d'hyacinthe ; et saint Jean, dans l'*Apocalypse*, dit que le onzième fondement de la céleste Jérusalem est d'hyacinthe. Or, on compte quatre sortes d'hyacinthes : la première tire sur la couleur du rubis ; la seconde est d'un jaune doré ; la troisième d'un jaune de citron ; la quatrième de couleur de grenat. Le texte hébreu du *Cantique*, au lieu de pierre d'hyacinthe, porte pierre de *Tharsis*. Il en est encore parlé dans l'*Exode*. On ne sait pas bien quelle pierre c'est, mais la plupart l'expliquent de *la chrysolithe*.

Quant à la couleur d'hyacinthe, Moïse en parle souvent. Il emploie le terme hébreu *techeleth*, qui était, selon les plus savants interprètes, de bleu céleste, ou de violet fort chargé, comme la couleur de la violette.

Hysope (1), herbe assez connue, nommée en hébreu *esob*. On s'en servait ordinairement, au lieu d'aspersoir, dans les purifications. Par exemple, au sortir de l'Égypte, Dieu ordonna aux Hébreux de prendre un bouquet d'hysope, de le tremper dans le sang de l'agneau pascal, et d'en arroser les chambranles et le haut de la porte. Quelquefois on y joignait un peu de laine couleur d'écarlate. Par exemple, dans la purification des lépreux, on trempait un bouquet composé d'hysope, de branches de cèdre et de laine rouge, dans l'eau où l'on avait fait couler le sang d'un oiseau, et on en arrosait le lépreux.

(1) Plante aromatique appartenant à la famille des labiées.

I

Ibis (1), oiseau immonde (*Lévit.* XI, 17), fort commun en Égypte. Strabon dit qu'il est semblable à la cigogne, et que les uns sont blancs et les autres noirs. Les Égyptiens adoraient ces oiseaux, à cause qu'ils dévoraient les serpents, lesquels, sans cela, auraient inondé leur pays. Le terme hébreu *janeschoph*, que l'on a traduit par *ibis*, peut venir de *nescheph*, qui signifie les ténèbres ; ce qui est cause que Junius et Bochart, au lieu de l'ibis, entendent sous ce nom la *chouette*. Le syriaque le rend par un *cygne*, et l'arabe par *nisus*, qui est un aigle de mer.

(1) Ibis (*tantalus*), genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers. L'espèce adorée chez les Égyptiens était le *tantalus æthiopicus*.

L'ibis blanc est répandu dans toute l'Égypte, mais le noir ne se voit communément que vers Damiette. Les Égyptiens avaient tant de vénération pour l'ibis, que c'était parmi eux un crime capital d'en avoir tué un seul, même par mégarde. Cambyse, roi de Perse, qui n'ignorait pas leur superstition à cet égard, fit mettre devant son armée des ibis, pendant qu'il assiégeait Damiette. Les Égyptiens n'osant tirer contre eux, ni par conséquent contre les ennemis, laissèrent prendre la ville, qui était comme la clé de toute l'Égypte. Non seulement l'ibis mange les serpents volants, ou saraph, mais il les tue lorsqu'il en a mangé son soûl. Il mange aussi les œufs des serpents, et les porte à ses petits, qui en sont fort friands. Après la mort de l'ibis,

les Égyptiens l'embaumaient pour le conserver, lui faisaient des espèces de funérailles, et lui rendaient de grands honneurs.

Idolatrie, culte superstitieux qu'on rend aux idoles et aux faux dieux. En général, ce terme se prend pour tout culte impie, superstitieux et sacrilége. Les Hébreux n'ont point eu d'idolâtrie, ni de dieux qui leur aient été propres ; ils ont imité les superstitions des autres peuples, mais ils ne paraissent pas avoir été inventeurs en fait de religion. Dans l'Égypte, ils adorèrent les divinités égyptiennes ; dans le désert, les dieux des Chananéens, des Égyptiens, des Ammonites et des Moabites ; dans la terre promise, les dieux des Phéniciens, des Syriens et des autres peuples qui les environnaient.

Idoles. Le nom grec *eidolon* signifie en général une représentation, une figure. On le prend toujours en mauvaise part dans l'Écriture, pour toutes sortes de représentations des fausses divinités du paganisme, soit des hommes, des astres ou des animaux, soit des figures en relief, en bosse, en peinture, de quelque matière et de quelque nature qu'elles soient. Dieu défend toutes sortes d'idoles, ou de figures et de représentations des créatures, pour leur rendre un culte idolâtre et superstitieux.

Les païens avaient des idoles de toutes sortes et de toute matière : l'or, l'argent, l'airain, la pierre, le bois, l'argile, en ont été la matière. Les astres, les esprits, les hommes, les animaux, les fleuves, les plantes, les éléments, en ont été le sujet et le modèle. On a vu des peuples entiers adorer une pierre brute. Les Arabes, au rapport de Maxime de Tyr, adoraient une grande pierre carrée. Il est certain qu'avant Mahomet ils avaient une très-grande vénération pour une certaine pierre noire qui est encore aujourd'hui attachée à une colonne du portique du temple de la Mecque, et que les mahométans baisent par dévotion. Les anciens Israélites avaient plusieurs divinités ou plusieurs idoles dont on ne connaît point la figure. Les mahométans parlent d'une idole nommée *Soüaa*, qu'ils disent avoir été adorée dès le temps du patriarche Noé, avant le déluge. Les anciens Arabes adoraient aussi une idole nommée *Uza*, comme qui dirait *le dieu fort*, ou puissant. Le dieu Hélagabale n'était qu'une pierre en forme de cône, sous laquelle on adorait le soleil. On a adoré aussi des hastes ou lances, des poutres, du feu, des animaux, le soleil, la lune, les astres, la terre, les fleurs, les plantes, les arbres, les fontaines. Les peuples barbares, comme les anciens Gaulois et les Germains, n'avaient guère d'autres dieux que ceux-là.

On sait quelles étaient les anciennes idoles des Égyptiens, parce qu'il en est venu un grand nombre jusqu'à nous. La plupart sont des figures d'un très-mauvais goût, représentant des animaux ou des figures symboliques, composées de l'homme et des animaux : ici une tête de chien entée sur le corps d'un homme ; là la tête d'un chat sur celui d'une femme : les bœufs, les éperviers, les corbeaux, les serpents, les plus vils insectes, les herbes même de leurs jardins,

recevaient en ce pays des honneurs divins.

Si l'on s'en rapporte aux rabbins et à la plupart des interprètes, les idoles dont il est parlé dans l'Écriture étaient des figures grotesques. *Dagon* avait la forme d'un poisson ; *Béel-Zébub* celle d'une mouche ; les veaux d'or de Jéroboam, de même que celui que les Hébreux adorèrent dans le désert, avaient la figure d'un taureau de fonte. Nous avons parlé de toutes ces idoles sous leurs titres.

Iles. Les Hébreux donnent le nom d'*îles* à tous les pays occidentaux, où l'on ne va de chez eux que par mer.

Imprécations. Le terme latin *imprecor*, se prend quelquefois en un bon sens, pour dire souhaiter du bien, faire des vœux favorables à une personne : par exemple, les frères de Rébecca la laissèrent aller avec Éliézer pour épouser Isaac, en lui souhaitant toutes sortes de prospérités : *Imprecantes prospera sorori*. Et le jeune roi Joas ayant été placé sur le trône de Juda par le grand-prêtre Joïada, on lui mit le diadème et le livre de la loi sur la tête, et on fit d'heureuses acclamations, en criant : *Vive le roi! Imprecatique sunt ei, atque dixerunt : Vivat rex!*

Mais pour l'ordinaire le mot d'imprécation, en latin comme en français, signifie faire des imprécations, dévouer quelqu'un aux malheurs. Ainsi on chargeait d'imprécations et de malédictions le bouc Azazel ; on l'envoyait au désert pour y être précipité. Josué, ayant pris et ruiné la ville de Jéricho, prononça des imprécations contre celui qui la rebâtirait. Moïse ordonne que si une femme est soupçonnée d'infidélité par son mari, on lui fasse boire des eaux de jalousie, sur lesquelles le prêtre aura prononcé des imprécations et des malédictions. Il veut de plus que lorsque les Hébreux seront entrés dans la terre promise, ils se transportent entre les montagnes d'Hébal et de Garizim, et que l'on prononce de dessus le mont Hébal des malédictions et des imprécations contre ceux qui violeront la loi de Dieu, et des bénédictions de dessus le mont Garizim envers ceux qui l'observeront.

Impureté. Il y avait plusieurs sortes d'impuretés que l'on contractait sous la loi de Moïse (V. le *Lévitique*, chap. XI et suiv.). Les unes étaient volontaires, comme l'attouchement d'un homme mort, ou d'un animal mort de soi-même, ou d'un reptile, ou d'un animal impur ; ou l'attouchement des choses saintes par celui qui n'était pas pur, ou qui n'était pas prêtre ; ou l'attouchement d'un homme lépreux, ou incommodé de la gonorrhée, ou souillé par un mort ; ou d'une femme nouvellement accouchée, ou dans le cours de ses incommodités ordinaires, ou incommodée de quelque perte de sang extraordinaire. Quelquefois ces impuretés étaient involontaires ; comme lorsque l'on se trouvait sans y penser dans la chambre d'un homme qui tombait mort, ou que par mégarde on touchait des os, ou un tombeau, ou quelques-unes des choses souillées dont on vient de parler ; ou lorsqu'on tombait la nuit ou le jour dans quelques pollutions involontaires ou enfin dans quelques maladies